

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00086
Numéro SIREN : 845 367 416
Nom ou dénomination : 1G2B

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/011387

M387

SASU 1G2B

29 RUE DE L'AVENIR
38150 CHANAS

COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022



DGA EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable

Nos implantations :

Siège social

136 cours Lafayette
69003 LYON
Tél. 04 37 48 82 88
Fax. 04 37 48 82 89
contact@dga-expertise.com

Agence CHAVANAY

57B RD 1086
« Le Chanson »
42410 CHAVANAY
Tél. 04 74 59 60 10

B...

Sommaire

Rapport de Présentation	1
Bilan et Resultat	2
Resultat SIG	6
Annexes 22	7
Liasse 22 IS RN	22

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SASU 1G2B pour l'exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 48 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	529 580,20	Euros
Chiffre d'affaires	838 750,00	Euros
Résultat net comptable	71 899,43	Euros

Fait à LYON
Le 03/10/2022

Signature

Cabinet SAS DGA EXPERTISE

Bilan et Resultat

SASU 1G2B

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 03/10/2022

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 878	3 878				
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	3 878		3 878	0,73	3 878	0,99
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		3 878	-3 877	-0,72	-3 877	-0,98
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	86 026	54 341	31 685	5,98	44 664	11,45
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	86 026		86 026	16,24	81 537	20,91
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		54 341	-54 341	-10,25	-36 873	-9,44
Autres immobilisations corporelles	43 701	31 582	12 119	2,29	19 961	5,12
218100 INSTAL.AGENC.DIVERS	9 681		9 681	1,83	9 681	2,48
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	29 550		29 550	5,58	29 550	7,58
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	4 470		4 470	0,84	3 835	0,98
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		3 563	-3 563	-0,66	-2 178	-0,55
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		24 147	-24 147	-4,55	-17 931	-4,59
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		3 872	-3 872	-0,72	-2 996	-0,76
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	15		15	0,00	15	0,00
261100 TITRES PARTICIPATION ACTIONS	15		15	0,00	15	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 070		4 070	0,77	4 070	1,04
275100 DEPOTS VERSES	4 070		4 070	0,77	4 070	1,04
TOTAL (I)	137 690	89 800	47 890	9,04	68 710	17,62
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	29 499		29 499	5,57	19 618	5,03
310000 STOCK MATIERES PREMIERES	29 499		29 499	5,57	19 618	5,03
En cours de production de biens	179 991		179 991	33,99	36 857	9,45
335000 STOCK TRAVAUX EN COURS	179 991		179 991	33,99	36 857	9,45
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					980	0,25
409100 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES					980	0,25
Clients et comptes rattachés	161 167		161 167	30,43	159 098	40,79
411000 CLIENTS	161 167		161 167	30,43	119 244	30,57
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR					39 854	10,22
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					97	0,02
401000 FOURNISSEURS					97	0,02
. Personnel						
. Organismes sociaux						

SASU 1G2B

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 03/10/2022

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 626		1 626	0,31	1 716	0,44
445200 ETAT TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE					55	0,01
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	712		712	0,13		
445661 TVA DEDUCTIBLE AUTOLIQUE	914		914	0,17		
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER					1 600	0,41
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES					61	0,02
. Autres	1 222		1 222	0,23		
409710 FOURN EXPLOITATION AUTRES AVOIRS	1 222		1 222	0,23		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	105 119		105 119	19,85	101 437	26,01
512150 BANQUE POPULAIRE	105 119		105 119	19,85	101 437	26,01
Charges constatées d'avance	3 065		3 065	0,58	1 498	0,38
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 065		3 065	0,58	1 498	0,38
TOTAL (II)	481 690		481 690	80,96	321 300	82,38
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	619 380	89 800	529 580	100,00	390 010	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 500)	10 500	1,98	10 500	2,69
101310 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE NON AMORTI	10 500	1,98	10 500	2,69
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 050	0,20	1 050	0,27
106110 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	1 050	0,20	1 050	0,27
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	146 482	27,66	77 494	19,87
106880 RESERVES DIVERSES	146 482	27,66	77 494	19,87
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	71 899	13,58	68 988	17,69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	229 931	43,42	158 032	40,52
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	49 041	9,26	77 963	19,99
164100 PRET 391	41 261	7,79	65 739	16,66
164200 PRET 384	7 779	1,47	12 225	3,13
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	5 016	0,95	8 184	2,10
455101 COMPTE COURANT GARIN MATHIEU	1 672	0,32	2 728	0,70
455102 COMPTE COURANT BAULE KEVIN	1 672	0,32	2 728	0,70
455103 COMPTE COURANT BUREL ROBIN	1 672	0,32	2 728	0,70
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	36 242	6,84	2 342	0,60
419100 CLIENTS ACPTES S/COMMANDES RECUS	36 242	6,84	2 342	0,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 438	24,44	59 985	15,38
401000 FOURNISSEURS	128 928	24,35	59 619	15,29
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	510	0,10	366	0,09
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	28 491	5,38	25 949	6,65
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	28 491	5,38	25 949	6,65
. Organismes sociaux	25 887	4,89	23 737	6,09
431000 SECURITE SOCIALE	8 118	1,53	6 702	1,72
437000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	13 000	2,45	13 000	3,33
437300 PRO BTP	2 996	0,57	2 619	0,67

SASU 1G2B

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 03/10/2022.

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	
437800 CI BTP - AURA	1 683	0,32	765	0,20
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	91	0,02	651	0,17
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 193	0,23	6 431	1,65
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	1 193	0,23	6 431	1,65
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 294	4,21	26 101	6,69
445210 TVA COLLECTEE AUTOLIQUIDE	914	0,17		
445510 ETAT TVA A DECAISSER	3 410	0,64		
445620 ETAT TVA SUR IMMOBILISATIONS	78	0,01		
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES			11	0,00
445663 TVA DED. INTRACOMM			55	0,01
445716 TVA COLLECTEE 20%	16 393	3,10	19 283	4,94
445717 TVA COLLECTEE TX 10%	1 381	0,26	110	0,03
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	119	0,02		
445870 ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR			6 642	1,70
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 046	0,39	1 285	0,33
442100 PRELEVEMENT PAS	496	0,09	305	0,08
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 550	0,29	980	0,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	299 649	56,58	231 978	59,48
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	529 580	100,00	390 010	100,00

Resultat SIG

SASU 1G2B

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/07/2021 au 30/06/2022 (12 mois)		du 01/07/2020 au 30/06/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Ventes de marchandises						
<i>Ventes de marchandises</i>						
Production vendue	838 750	85,42	628 955	96,12	209 795	33,36
Prestations de services						
Produits des activités annexes						
Production stockée	143 134	14,58	25 357	3,88	117 777	464,48
Production immobilisée						
<i>Production</i>	981 884	100,00	654 312	100,00	327 572	50,06
Production de l'exercice	981 884	100,00	654 312	100,00	327 572	50,06
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
<i>Consommation de marchandises</i>						
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	398 916	40,63	255 781	39,09	143 135	55,96
Variation de stock de matières premières	-9 881	-1,00	-14 583	-2,22	4 702	32,24
<i>Consommation de matières premières</i>	389 035	39,62	241 198	36,86	147 837	61,29
Sous traitance directe	68 391	6,97	28 109	4,30	40 282	143,31
Marge brute	524 458	53,41	385 004	58,84	139 454	36,22
Matières consommables	22 932	2,34	17 401	2,66	5 531	31,79
Services extérieurs	40 431	4,12	37 058	5,66	3 373	9,10
Autres Services extérieurs	41 211	4,20	21 541	3,29	19 670	91,31
<i>Total</i>	104 573	10,65	75 999	11,62	28 574	37,60
Valeur ajoutée produite	419 885	42,78	309 005	47,23	110 880	35,88
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	7 132	0,73	4 199	0,64	2 933	69,85
Salaires et traitements	201 948	20,57	132 768	20,28	69 180	52,11
Charges sociales	91 484	9,32	58 879	9,00	32 605	55,38
Excédent brut d'exploitation	119 321	12,15	113 159	17,28	6 162	5,45
Reprises / charges - transfert			3 322	0,51	-3 322	-100,00
Autres produits	85	0,01	22	0,00	63	286,38
Amortissements et provisions	25 944	2,64	25 950	3,97	-6	-0,01
Autres charges	9	0,00	8	0,00	1	12,50
<i>Total</i>	-25 869	-2,62	-22 615	-3,45	-3 254	-14,38
Résultat d'exploitation	93 453	9,52	90 544	13,84	2 909	3,21
Opérations en commun						
Produits financiers						
Charges financières	1 381	0,14	1 548	0,24	-167	-10,78
<i>Résultat financier</i>	-1 381	-0,13	-1 548	-0,23	167	10,79
Résultat courant avant Impôts	92 071	9,38	88 996	13,60	3 075	3,46
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	157	0,02	45	0,01	112	248,89
<i>Résultat exceptionnel</i>	-157	-0,01	-45	0,00	-112	248,88
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	20 015	2,04	19 963	3,05	52	0,26
Résultat de l'exercice	71 899	7,32	68 988	10,54	2 911	4,22

Annexes 22

SASU 1G2B

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/10/2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 529 580,20 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 71 899,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/10/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SASU 1G2B

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/10/2022

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

SASU 1G2B

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/10/2022

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 137 690

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 878			3 878
Immobilisations corporelles	124 603	5 124		129 727
Immobilisations financières	4 085			4 085
TOTAL	132 566	5 124		137 690

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 89 800

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 878			3 878
Immobilisations corporelles	59 978	25 944		85 922
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	63 856	25 944		89 800

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	3 878	3 878	0	1 ans
Matériel industriel	86 026	54 341	31 685	de 3 à 7 ans
Instal./agenc.divers	9 681	3 563	6 118	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	29 550	24 147	5 403	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	4 470	3 872	599	de 2 à 3 ans
TOTAL	133 604	89 800	43 805	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 171 150**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 070		4 070
Actif circulant & charges d'avance	167 080	167 080	
TOTAL	171 150	167 080	4 070

3.3 - Charges constatées d'avance = 3 065

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1050	10,00	10 500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1050	10,00	10 500

4.2 - Etat des dettes = 263 406

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	49 041	29 132	19 909	
Dettes financières diverses	5 016	5 016		
Fournisseurs	129 438	129 438		
Dettes fiscales & sociales	79 912	79 912		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	263 406	243 498	19 909	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 151

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	510
Dettes fiscales & sociales	1 641
Autres dettes	
TOTAL	2 151

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 838 750

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	838 750	100,00 %
TOTAL	838 750	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 20 015

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	93 453		93 453
Résultat financier	-1 381		-1 381
Résultat exceptionnel	-157		-157
Participation des salariés			
TOTAL	91 914	20 015	71 899

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SASU 1G2B

ANNEXE

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 03/10/2022

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 3 065

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	3 065
TOTAL	3 065

8.2 - Charges à payer = 2 151

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	510
Fourn factures non parvenues.(408100)	510
Dettes fiscales et sociales :	1 641
Org.soc. autres charges a payer(438600)	91
Etat autres charges a payer(448600)	1 550
TOTAL	2 151

SASU 1G2B

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euro

Edité le 03/10/2022

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

SASU 1G2B

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euro

Edité le 03/10/2022

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2022 12 mois	30/06/2021 12 mois	30/06/2020 18 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	10 500	10 500	10 500		
b) Nombre d'actions émises	1 050	1 050	1 050		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	838 750	628 955	468 109		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	117 859	114 901	136 746		
c) Impôt sur les bénéfices	20 015	19 963	20 297		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	97 844	94 938	116 449		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	71 899	68 988	78 544		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	93	90	111		
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	68	66	75		
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	201 948	132 768	7 449		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	91 484	58 879	2 403		

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet DGA EXPERTISE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SASU 1G2B,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	529 580
Chiffre d'affaires hors taxes	838 750
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	71 899

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour DGA EXPERTISE
Fait à LYON le 03/10/2022

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

Liasse 22 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 1G2B</u>		1 2	
Adresse de l'entreprise <u>29 RUE DE L'AVENIR 38150 CHANAS</u>		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET * <u>8 4 5 3 6 7 4 1 6 0 0 0 1 1</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 2 2 </u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	3 878
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	54 341
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	31 582
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	15
	Créances rattachées à des participations BB	BC	
	Autres titres immobilisés BD	BE	
	Prêts BF	BG	
	Autres immobilisations financières * BH	BI	4 070
TOTAL (II) BJ		BK	89 800
STOCKS	Matières premières, approvisionnements BL	BM	29 499
	En cours de production de biens BN	BO	179 991
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	161 167
	Autres créances (3) BZ	CA	2 849
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD
Disponibilités CF		CG	105 119
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	3 065
TOTAL (III) CJ		CK	481 690
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SASU 1G2B		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 500...)	DA			10 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD			1 050	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			146 482	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			71 899	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		TOTAL (II)	DL			229 931
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			49 041	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			5 016	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			36 242	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			129 438	
	Dettes fiscales et sociales	DY			79 912	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Compte regul.	Autres dettes	EA				
	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC			299 649	
	Ecart de conversion passif *	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			529 580	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			279 740		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/>		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			FG	838 750	FII		FI	838 750
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	838 750	FK		FL	838 750	
	Production stockée *					FM	143 134	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	85	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	981 969
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	398 916	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(9 881)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	172 964	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	7 132	
	Salaires et traitements *					FY	201 948	
	Charges sociales (10)					FZ	91 484	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *				GA	25 944
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					CD		
	Autres charges (12)					GE	9	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	888 516	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	93 453	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 381	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 381	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 381)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	92 071	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU 1G2B				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	3 878	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	9 681	KW	KX
		Matériel de transport *			KY	29 550	KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 835	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III				LN	124 603	LO	LP
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
Autres participations				8U	15	8V	8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	4 070	IU	IV	
TOTAL IV				LQ	4 085	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	132 566	ØH	ØJ	
							5 124	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	3 878	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	MN	
		Matériel de transport		IV		MP	MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW	MS	MT	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE	
	TOTAL III				IY		NG	NH
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	M7
Autres participations				IØ		ØX	ØY	
Autres titres immobilisés				I1		2B	2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2F	
TOTAL IV				I3		NJ	NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	ØL	
							137 690	
							ØM	
							129 727	
							86 026	
							9 681	
							29 550	
							4 470	
							15	
							4 070	
							4 085	
							137 690	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 0 0 6 2 0 2 2**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU 1G2B				Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		FJ		FM		FN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 878	PF		PG		PH	3 878
TOTAL I		RK	3 878	RM		RN		RO	3 878
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 873	QA	17 468	QB		QC	54 341
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 178	QE	1 385	QF		QG	3 563
	Matériel de transport	QH	17 931	QI	6 216	QJ		QK	24 147
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 996	QM	876	QN		QO	3 872
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	59 978	QV	25 944	QW		QX	85 922
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	63 856	ØP	25 944	ØQ		ØR	89 800
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	AD	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général avec verse (NP + NQ + NR)	NW		Total général avec verse (NS + NT + NU)	NY		Total général avec verse (NW - NY)	NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 1G2B</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	1W	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9C	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	
<p>(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.</p>					

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	4 070	UV	UW 4 070	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	161 167	161 167		
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 626	1 626	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 222	1 222		
	Charges constatées d'avance		VS	3 065	3 065		
	TOTAUX			VT	171 150	VU 167 080	VV 4 070
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	49 041	29 132	19 909	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	129 438	129 438			
Personnel et comptes rattachés		8C	28 491	28 491			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 887	25 887			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 193	1 193		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 294	22 294		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 046	2 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	5 016	5 016			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	263 406	VZ 243 498	19 909	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	28 923	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Expertise-comptables Janvier 2022



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise SASU 1G2B		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 30/06/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	71 899
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sixième D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX	157	
	Amendes et pénalités		WJ	157	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	20 015
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	92 071	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 options)		K9	Entreprises nouvelles (44 actions)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5
	Zone franche urbaine-ZFU (art. 44 octies I)		ØV	Société investissements immobiliers (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la déense (44 terdecies)		PA
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)		PC	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 quaterdecies)						Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis)		PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							NS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de coactivité (art. 39 bis B)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis C)		YC
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)		YB	créance dégelée par la report en arrière de déficit		ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis E)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis G)		YL
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
TOTAL II							XH		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	92 071		
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	92 071	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SASU 1G2B		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-2		YN	YO
		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 1G2B</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
						- Autres réserves	ZD	68 988							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	68 988		Dividendes		ZE								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF								
	TOTAL I	OF	68 988		Report à nouveau		ZG								
										TOTAL II		ZH	68 988		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	68 391			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	28 452			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	14 762			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 789			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	55 570			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	172 964			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	3 540			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										YZ	3 592			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	7 132			
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	150 212			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	75 948			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										OB	201 448			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribués ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 1G2B Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> , 0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> , 0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %	
		①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	④		
①		②	③	④	⑤	⑥	
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 1G2B</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SASU 1G2B Néant *

Exercice ouvert le: 01072021 et clos le: 30062022 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *: YP 2,00

Dont apprentis YF

Dont handicapés YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale RL 2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	838 750
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	838 750

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	85
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	153 015
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	153 100

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	ON	490 239
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	56 246
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	25 396
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	9
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	571 890

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) OG 419 960

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) SA 419 960

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	838 750
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 7 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	3 0 / 0 6 / 2 0 2 2
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2,00

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="0"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="0"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="3"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="1050"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>				
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>				
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>				
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>				
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>				
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>				
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>	Nb de parts ou actions <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>				
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>				

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) <input type="text" value="M"/>	Nom patronymique <input type="text" value="GARIN"/>	Prénom(s) <input type="text" value="MATHIEU"/>	Nom marital <input type="text"/>	% de détention <input type="text" value="33,33"/>	Nb de parts ou actions <input type="text" value="350"/>
Naissance: Date <input type="text" value="29/11/1982"/>	N° Département <input type="text" value="38"/>	Commune <input type="text" value="ROUSSILLON"/>	Pays <input type="text" value="FRANCE"/>		
Adresse : N° <input type="text" value="100 E"/> Voie <input type="text" value="IMPASSE DE COMBE QUARTIER"/>					
Code Postal <input type="text" value="38270"/> Commune <input type="text" value="PRIMARETTE"/> Pays <input type="text" value="FRANCE"/>					
Titre (2) <input type="text" value="M"/>	Nom patronymique <input type="text" value="BUREL"/>	Prénom(s) <input type="text" value="ROBIN"/>	Nom marital <input type="text"/>	% de détention <input type="text" value="33,33"/>	Nb de parts ou actions <input type="text" value="350"/>
Naissance: Date <input type="text" value="04/11/1988"/>	N° Département <input type="text" value="31"/>	Commune <input type="text" value="MJRET"/>	Pays <input type="text" value="FRANCE"/>		
Adresse : N° <input type="text" value="11"/> Voie <input type="text" value="LIEU-DIT PERRET"/>					
Code Postal <input type="text" value="42410"/> Commune <input type="text" value="PELUSSIN"/> Pays <input type="text" value="FRANCE"/>					

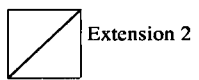
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



SASU 1G2B

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES											
Titre (2)	M	Nom patronymique	BAULE			Prénom(s)	KEVIN				
		Nom marital				% de détention	33,33		Nb de parts ou actions	350	
Naissance:	Date	06/08/1994		N° Département	69		Commune	SAINTE-COLOMBE		Pays	FRANCE
Adresse :	N°	38		Voie	CHEMIN DE L'ARGENTIERE LES MYOSOTIS - BAT B						
	Code Postal	38200		Commune	VIENNE		Pays	FRANCE			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
		Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse :	N°			Voie							
	Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
		Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse :	N°			Voie							
	Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
		Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse :	N°			Voie							
	Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
		Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse :	N°			Voie							
	Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
		Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse :	N°			Voie							
	Code Postal			Commune			Pays				
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)					
		Nom marital				% de détention			Nb de parts ou actions		
Naissance:	Date			N° Département			Commune			Pays	
Adresse :	N°			Voie							
	Code Postal			Commune			Pays				

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 30062022

N° SIRET 84536741600011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 1G2B

ADRESSE (voie) 29 RUE DE L'AVENIR

CODE POSTAL 38150 VILLE CHANAS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même	a
payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	6	Indemnités forfaitaires	Remboursements

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	201 448	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice		
		MVLT restant à reporter		

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

2022

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2022)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SASU 1G2B 29 RUE DE L'AVENIR 38150 CHANAS
84536741600011
4332B

Adresse du siège social si différente

--

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs 92 071
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12 38 120	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice 38 120	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
Total lignes h à k		38 120

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

53 951

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

1G2B
Société par actions simplifiées
au capital de 10.500,00 euros
Siège social : 29 rue de l'Avenir
38150 CHANAS
845 367 416 RCS VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 OCTOBRE 2022

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2022

Monsieur Mathieu GARIN, associé et Président de la Société "1G2B", a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le "30 JUIN 2022", établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société 1G2B immatriculée depuis le 16 janvier 2019 a débuté son 1^{er} exercice le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 18 mois, clôturé le 30 juin 2020.

Elle vient de clôturer son troisième exercice débuté le 1^{er} Juillet 2021 et clôturé le 30 Juin 2022.

La société a pour activité la serrurerie, métallerie, menuiserie, achat et revente de tous matériaux.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société souhaite continuer de développer son activité tout en poursuivant la baisse de ses charges. Une recherche de nouveaux locaux est à l'étude.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 838.750,00 euros ;
- Le total de la production de l'exercice s'élève à 981.884,00 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 888.516,00 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 93.453,00 euros ;

Compte tenu d'un résultat financier de - 1.381,00 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 92.071,00 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de -157,00 Euros, de l'impôt sur les bénéfices de 20.015,00 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 71.899,00 euros.

BK

Au 30 juin 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 529.580,00 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 que je soumetts à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 71.899,00 euros de la manière suivante:

Section 1 - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 71.899,00 euros.

Section 2 - Affectation

- Autres Réserves à hauteur de 71.899,00 Euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « réserves » s'élève à 218.381,00 € et le montant des capitaux propres à 229.931,00 €

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des exercices précédents. S'agissant du troisième exercice social, aucune distribution de dividende n'est envisagée.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé les conventions intervenues entre la Société et les associés et qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions d'associé :

Rémunération

Messieurs GARIN, BUREL et BAULE ont perçu une rémunération globale de 172641,00 € sur l'exercice.

Cotisations sociales

Les cotisations sociales payées par la société se sont élevées à : 91.484,00 €

Comptes courants

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Mathieu GARIN présentant un solde créditeur de 1.672,00 euros.

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Robin BUREL présentant un solde créditeur de 1.672,00 euros.

BK

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Kévin BAULE présentant un solde créditeur de 1.672,00 euros.

Monsieur Kévin BAULE
Directeur général

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' followed by several horizontal strokes, positioned below the printed name.

1G2B
Société par actions simplifiées
au capital de 10.500,00 euros
Siège social : 29 rue de l'Avenir
38150 CHANAS
845 367 416 RCS VIENNE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU
27 OCTOBRE 2022

Le vingt-sept octobre deux mil vingt-deux, à 17 heures, au siège de la Société, se sont réunis les associés sur convocation régulière de la gérance :

Les associés de la société 1G2B, société par action simplifiée au capital de 10.500 euros, divisé en 1050 parts de 10 euros de nominal chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Mathieu GARIN titulaire de 350 parts
Monsieur Robin BUREL titulaire de 350 parts
Monsieur Kévin BAULE titulaire de 350 parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Mathieu GARIN, associé, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

Les associés, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 approuvent ces comptes, tels qu'ils ont été établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 71.899,00 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes.

BK

Les associés prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 71.899,00 euros de la manière suivante :

Section 1 - Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 71.899,00 euros.

Section 2 - Affectation

- Autres Réserves à hauteur de 71.899,00 Euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « réserves » s'élève à 218.381,00 € et le montant des capitaux propres à 229.931,00 €

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des exercices précédents.
S'agissant du troisième exercice social, aucune distribution de dividende n'est envisagée.

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, les associés prennent acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et les associés, savoir :

Rémunération

Messieurs GARIN, BUREL et BAULE ont perçu une rémunération globale de 172641,00 € sur l'exercice.

Cotisations sociales

Les cotisations sociales payées par la société se sont élevées à : 91.484,00 €

Comptes courants

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Mathieu GARIN présentant un solde créditeur de 1.672,00 euros.

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Robin BUREL présentant un solde créditeur de 1.672,00 euros.

Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Kévin BAULE présentant un solde créditeur de 1.672,00 euros.

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heure 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et répertorié sur le registre des décisions des associés.

BK

NATURE DES INDICATIONS	2020	2021	2022	2023	2024
I. - Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social.	10.500 €	10.500 €	10.500 €		
b) Nombre d'actions émises.	1050	1050	1050		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.	0	0	0		
II. - Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxe.	468 109 €	628 955 €	838 750 €		
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	99 036 €	88 996 €	92 071 €		
c) Impôts sur les bénéfices.	20 297 €	19 963 €	20 015 €		
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	78 544 €	68 988 €	71 899 €		
e) Montant des bénéfices distribués (1).	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
III. - Résultat des opérations réduit à une seule action (2) :					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.	94,32 €	84,75 €	87,68 €		
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.	74,80 €	65,70 €	68,47 €		
c) Dividende versé à chaque action (1).	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
IV. - Personnel :					
a) Nombre de salariés.	0	1	2		
b) Montant de la masse salariale.	0,00 €	24 587 €	201448 €		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.).	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration, le directoire ou les gérants.					
(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y a lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.					

Monsieur Kévin BAULE
Directeur général

